



PEYRARD
Nicolas
06.77.76.21.43
irkeos@free.fr

Directeurs d'étude :
Daniel FANZUTTI
Claude TAUTEL

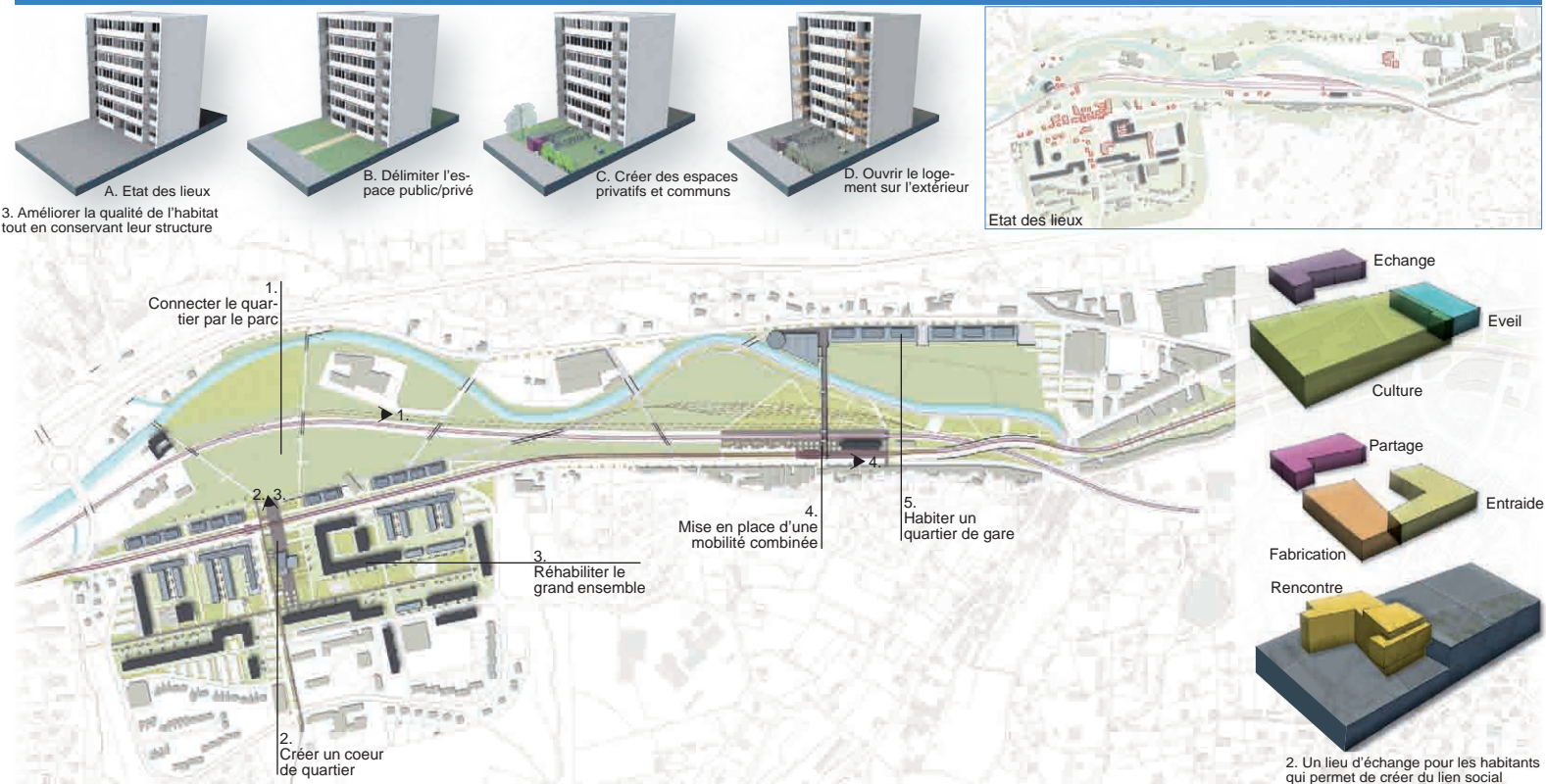
Rive-de-Gier est situé au cœur de la métropole Lyon/Saint Etienne. La vallée du Gier fait le lien entre les deux agglomérations. Son identité est marquée par la présence de l'**industrie lourde** (métallurgie, verrerie) et par une grande **nature environnante**. L'héritage industriel très présent est un véritable **enjeu de reconversion** pour accompagner la mutation du territoire. Il s'agit de repérer l'intérêt que possèdent les bâtiments issus de l'histoire industrielle puis de les repenser pour une **réappropriation par les habitants**, à travers un **recyclage** des usages et de mixité urbaine.

Intervenir sur la vallée permet de définir une **identité** à Rive-de-Gier afin de la relier au territoire, de la développer et de la mettre en valeur. Nous prenons ainsi en compte des **questions urbaines** mais aussi **environnementales** : l'eau et l'énergie (aménagement des rives du Gier), les questions de mobilités (mobilité combinée, tram-train) et d'accessibilité. Comment fabriquer de l'urbanité en intégrant l'héritage industriel d'une ville ? Notre stratégie d'approche repose sur l'espace public comme élément fédérateur pour refabriquer la ville et pour dessiner une **nouvelle mixité urbaine** à Rive-de-Gier. La mixité vient mettre du lien, créer de l'architecture et une nouvelle façon d'appréhender l'espace. Ainsi l'architecture devient un enjeu de modification du paysage, elle fabrique de l'urbanité en intégrant l'héritage de l'histoire.

Nos interventions se sont portées sur des endroits moteurs, comme une première étape dans la restructuration de la ville. La mise en place du projet se base sur la **mise en valeur** de l'existant et sa requalification. La **mixité** à la fois urbaine, architecturale et programmatique apporte une réponse pour unifier et connecter les quartiers. Le projet présenté ci-dessous s'inscrit dans le quartier du Couzon, un **site industriel** dont une partie est encore en activité.

Le projet présenté ci-dessous s'inscrit dans le quartier du Grand Pont, un quartier de **grands ensembles**. Il manque aujourd'hui de **lisibilité** dans sa structure urbaine et est complètement **déconnecté** du reste de la ville. Le projet propose ainsi de **mettre en valeur** les éléments architecturaux existants, de **connecter** le Grand Pont au centre ville et de créer un nouveau **cœur de quartier**.

Dessiner une mixité urbaine : un parc comme suture urbaine, Rive de Gier (42)



1. Un parc inondable comme réinterprétation d'une friche ferroviaire

2. Une maison de quartier pour favoriser le lien social

3. Le nouveau centre d'un quartier de grands ensembles pour recréer de l'espace urbain

4. La création d'une mobilité combinée avec la mise en place du tram-train

Qualité architecturale

- Utiliser le grand ensemble (3) et **réhabiliter les bâtiments existants** : isolation, récupération des eaux de pluie, panneaux solaires.
- **Redéfinir clairement les limites** des espaces publics et privés en restructurant les seuils d'entrée et en ouvrant les logements sur l'extérieur : création de rez de jardins, balcons. Repenser, clarifier et améliorer les usages des espaces publics.
- Création d'une maison de quartier (2) basée sur des **espaces modulables** pour s'adapter aux évolutions du quartier.

Qualité de vie sociale

- Prendre en compte le besoin des habitants et **associer** le monde associatif, important dans le quartier, à l'élaboration du projet.
- Proposition d'une maison de quartier (2) pour **mettre en valeur** les associations déjà présentes, favoriser les échanges, et créer un nouveau cœur de quartier et contribuer au **lien social**.
- **Connecter** le quartier au reste de la ville par un parc urbain (1) et des cheminements doux. Le parc devient lieu d'**échanges** et de **mobilité** (4) et les rives du Gier sont aménagées.

Respect de l'environnement

- **Utiliser l'existant** comme base du projet (les bâtiments, les espaces publics, le végétal et le Gier). Conservation des espaces végétaux en place pour favoriser la **biodiversité** et la **re-végétalisation** des rives du Gier.
- Répondre aux problèmes de crues du Gier par un **parc inondable** comme écréteur de crues (1).
- Privilégier les **aménagements simples** avec peu d'entretien (parc, espaces publics).